

dossier DE PRESSE

Mardi 17 mars
2015

Rencontres communales de Frédéric SANCHEZ sur le secteur « Elbeuf Nord »

Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie se déplace sur les communes de Freneuse, Cléon, Tourville-la-Rivière, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Sotteville-sous-le-Val dans le cadre des Rencontres de la Métropole.

Sur le secteur, cinq sites sont plus particulièrement mis en avant. Tous les habitants sont invités à se rendre à la réunion publique organisée à 18h30 à Cléon.

Freneuse : un centre-bourg rénové

La route départementale du village, depuis le Pont de l'île jusqu'au carrefour de la Belle-Aurore, a été refaite, et les trottoirs en terre ocre ont été créés par la commune. Le stationnement côté Seine a été étudié pour permettre à l'eau de s'évacuer par des caillebotis, **laissant à Freneuse son caractère rural.**

Les travaux menés par la commune en 2014 concernaient à la fois **l'embellissement du cœur du village et la sécurité de tous** avec des trottoirs pour les piétons, des ralentisseurs et une zone à 30km/heure pour les véhicules.

L'accessibilité à la Mairie rendue possible par une place de stationnement dédiée et un colimaçon est l'autre objectif atteint par la municipalité. La salle du conseil et les services de l'administration sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. De même, un revêtement podo-tactile favorise l'accès aux malvoyants et non-voyants.

La commune de Freneuse a investi 850 000 euros pour la restructuration complète de ce cœur de village.

dossier DE PRESSE

Compétence voirie : planifier et rationaliser les coûts pour la Métropole

En 2013, la commune de Sotteville-sous-le-Val a réalisé des travaux de voirie sur son axe structurant, la rue du Village. Afin d'optimiser la sécurité des piétons et d'embellir cet espace public, la commune avait engagé différents travaux d'aménagements, en procédant notamment **au rétrécissement de la voirie et à la réfection des trottoirs pour les mettre en sécurité et permettre le passage des personnes à mobilité réduite.**

Le coût total des travaux étaient de 126 000 euros, dont 10 000 euros de soutien financier de la CREA, par le biais d'un fonds de concours.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie exerce la compétence voiries en lieu et place des communes pour les voies communales. La commune de Sotteville-sous-Le-Val souhaite poursuivre ses aménagements sur le Chemin des Devises, **soit 600 mètres de voiries.** Le coût estimatif de ces travaux est de 465 000 euros.

Parc de la Garenne à Tourville-la-Rivière : une zone d'activités métropolitaine qui intégrera la halte ferroviaire

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole a vu ses compétences se renforcer en matière de développement économique ; les zones d'activités économiques municipales relevant désormais de ses compétences.



dossier DE PRESSE

C'est pourquoi le Parc d'activité de la Garenne passe en compétence métropolitaine en lien avec la commune. Situé en bordure de l'axe Nord, sur le territoire des communes de Tourville-la-Rivière, **le parc d'activités de la Garenne couvrira une superficie de l'ordre de 5 hectares** hors halte ferroviaire. Cet espace en partie boisé à l'heure actuelle fera l'objet de soins particuliers **pour constituer une vitrine de l'innovation locale en termes de technologies et de services.**

Le projet de parc d'activités est actuellement remanié pour intégrer la future halte ferroviaire de Tourville-la-Rivière, dont les arrêts sont réguliers. Le projet porté par les acteurs ferroviaires et la Région Haute-Normandie vise à déplacer la halte ferroviaire à l'équilibre des deux centres de gravité de la commune : son centre-ville et son centre commercial.

Soucieuse d'améliorer l'accessibilité ferroviaire à l'échelle locale, régionale et nationale ainsi que de favoriser l'intermodalité, **la Métropole ambitionne de créer un pôle d'échanges intermodal** : accès aux arrêts de bus, création de parking, de dépose-minute et de cheminements pour les personnes à mobilité réduite. Autant de possibilités dont les études pré-opérationnelles seront lancées en 2015. Le contrat de la Métropole 2014-2020 avec la Région Haute-Normandie prévoit un budget de 13,3 millions d'euros pour les actions en matière d'intermodalité.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le Département de Seine-Maritime pour déterminer la manière de raccorder cette zone à l'actuelle route départementale 7. Le planning est conditionné par les travaux des acteurs ferroviaires.

Soutenir les quartiers prioritaires de la Métropole

Début 2015, l'Etat a rendu public la sélection des quartiers prioritaires des contrats de ville, privilégiant ceux où la pauvreté est la plus forte. Parmi eux, 200 quartiers en France ont été retenus par l'ANRU au titre du renouvellement urbain, **dont 3 situés dans des communes de la Métropole Rouen Normandie : à Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, à Petit-Quevilly et à Rouen.**

dossier DE PRESSE

Ces quartiers qui concentrent des dysfonctionnements urbains ont été sélectionnés en fonction d'une grille composée de différents critères : état du parc immobilier, diversité de l'habitat, mixité des activités, transports urbains, disponibilité foncière, environnement urbain, etc...

Le programme de renouvellement urbain lancé par l'Etat a **pour objet de contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers**. Une enveloppe de l'Etat d'environ 4 milliards d'euros aidera les 200 quartiers sélectionnés au titre de l'ANRU. Pour ses quartiers, la Métropole contribuera notamment sur son budget voirie.

Le programme de renouvellement urbain doit s'articuler avec le nouveau contrat de ville qui sera signé d'ici juin 2015. Le contrat de ville est un outil pour mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales des différents signataires du contrat de ville. Plus précisément, il concentre des moyens publics sur les territoires les plus en difficulté. Il inscrit le développement des quartiers prioritaires dans une dynamique d'agglomération. Il est co-construit avec les habitants et les acteurs locaux à travers notamment l'installation de Conseils citoyens.

Feuille de route des quartiers prioritaires entre 2015 et 2020, **ce contrat englobera les projets du territoire articulés les uns aux autres aux échelles des quartiers et de la Métropole**. Il décrira les priorités d'intervention, les moyens mobilisés et les résultats attendus.

Pour le futur contrat de ville, la Métropole cible prioritairement **les actions en matière d'emploi et de développement économique, de cohésion sociale et de prévention de la délinquance**.

dossier DE PRESSE

16 quartiers de la Métropole Rouen Normandie sont dit « prioritaires ». Parmi eux, le quartier Fleur-Feugrais qui comprend 3040 habitants et 500 logements situés sur les communes de Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Cléon.

Les actions menées jusqu'alors par les communes et les associations locales ont différents objectifs :

- l'accès à l'emploi
- l'action éducative et l'accompagnement scolaire
- les actions de prévention de la délinquance et le soutien individuel aux préados
- l'accès à la culture et l'accompagnement des cultures urbaines

Pour le soutien aux structures telles le centre social Boby-Lapointe, La Traverse, l'Amicale laïque, à Cléon, ou encore l'atelier emploi de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, situé au cœur du quartier dans les locaux du Point-Virgule.

Pour construire le nouveau contrat de ville, un appel à candidatures a été lancé sur les deux communes afin de constituer le conseil citoyen et de contribuer l'élaboration du contrat de ville.

Aménagement des friches : le soutien de la Métropole aux communes

La Ville de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf procède depuis quelques années à la résorption de ses friches industrielles en créant des espaces équilibrés et agréables à vivre comme en témoigne l'espace des Foudriots. La commune poursuit un aménagement raisonné de ses espaces, investissant et requalifiant prioritairement les secteurs en friches.



dossier DE PRESSE

En optimisant ainsi la ressource foncière, **la ville se reconstruit sur la ville sans consommer de nouveaux espaces laissés à la nature**, conformément aux orientations du SCOT de la Métropole. La ville a fait le choix d'aménagements sur les friches ABX et D1 favorisant la mixité sociale et urbaine. Au cœur de l'ancienne friche D1, rue Gantois, la construction du pôle culturel s'achève. Il abritera l'École de Musique et de Danse de l'Agglomération Elbeuvienne, réalisée sous la maîtrise d'œuvre de la Métropole.

La mixité sociale au cœur de la politique de l'habitat métropolitaine

L'ancien site Baille, ABX, entame sa mutation rue de la Marne. Un important programme de 175 logements à terme débute sa première phase de construction. Aménageur, la ville investit plus de 4 millions d'euros dans la réhabilitation de ce quartier au travers des voiries et des espaces publics. La construction des logements est quant à elle confiée à des entreprises et des bailleurs sociaux.

Ainsi, 33 logements sociaux sont en cours d'élévation par la SA HLM Région d'Elbeuf (VEFA-LANCE Immobilier). La construction de 33 autres logements sociaux par le Foyer stéphanois est imminente.



dossier DE PRESSE

Ces deux premiers projets reçoivent le soutien de la Métropole Rouen Normandie à hauteur de 262 500 euros. Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Métropole Rouen Normandie a pour objectif de promouvoir un développement équilibré de l'offre de logements pour favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels, répondre à l'ensemble des besoins en logements et améliorer l'attractivité globale du parc de logements. C'est pourquoi, la Métropole accompagne le projet de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH). **La ville prévoit un projet de 20 logements intermédiaires, soit une vingtaine de maisons individuelles, ainsi qu'un autre collectif en location.**

Dans une seconde phase d'aménagement, 65 logements pourraient être construits dans l'objectif de favoriser la mixité et la diversité de l'habitat tout en optimisant l'utilisation de la ressource foncière. Cette opération de régénération urbaine - qui reconstruit la ville sur la ville et veille à ne pas utiliser de terres agricoles et naturelles - peut bénéficier du soutien de la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de sa politique foncière.

La Métropole va ainsi accompagner la commune lors d'acquisitions de terrains, à travers un programme d'action foncière contractualisé avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, permettant de réaliser des opérations de logements dans le respect de l'équilibre social du territoire. Une convention en ce sens devrait faire l'objet d'une délibération du conseil métropolitain. Une aide estimée à 195 000 euros devrait donc être accordée par la Métropole, en complément de celle de l'EPFN estimée à 195 000 euros pour le volet foncier.

C'est donc tout un quartier qui commence à prendre forme ; la ville souhaitant créer un ensemble cohérent où l'habitat, le commerce de proximité et les liaisons entre quartiers avec les transports en commun (la gare à proximité) sont favorables aux habitants.

Contact

Julie MOULAS

Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie

02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54

julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr